

2008-09-15

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de la Banque nationale au sujet de l'évolution de son personnel

La Banque nationale estime utile de rappeler certaines informations essentielles concernant l'évolution de son effectif.

La Banque réduit son personnel depuis de nombreuses années. Celui-ci, qui atteignit 3.000 personnes dans les années 80 (en équivalents temps plein), n'est plus que de 2.010 aujourd'hui.

Le mouvement s'est accéléré depuis 1999, avec une diminution de plus de 20 % (de 2.533 à 2.010). Il s'agit de la réduction la plus importante dans toutes les banques nationales de l'Eurosystème (à la seule exception de l'Allemagne).

Cette contraction s'effectue au départ de plans pluriannuels qui permettent à la Banque de s'adapter aux évolutions à l'œuvre dans le secteur bancaire commercial, à l'intégration monétaire européenne et aux nouvelles technologies. En particulier, la Banque a restructuré profondément son réseau d'agences, passé de 22 sièges en 1999 à 7 aujourd'hui.

L'effectif des banques nationales de l'Eurosystème est très variable, allant de 200 équivalents temps plein au Luxembourg à 13.000 en France. Dans les pays de taille comparable à la Belgique (Pays-Bas, Grèce, Portugal), il varie de 1.600 à 2.700 personnes. Seule la Banque d'Autriche emploie moins de 1 000 personnes, mais en ne tenant pas compte des filiales chargées de l'impression et du traitement des billets.

Les comparaisons d'effectif entre les différentes banques centrales sont malaisées du fait que ces institutions sont chargées de façon inégale d'autres tâches d'intérêt général. Celles-ci sont particulièrement nombreuses à la Banque nationale de Belgique.

Ainsi la Banque nationale possède-t-elle depuis toujours sa propre imprimerie. Elle est également le Caissier de l'Etat, dont elle gère les comptes et les emprunts. Elle gère aussi depuis longtemps la Centrale des bilans des entreprises et une Centrale des crédits aux particuliers. Elle est également un centre important d'analyse économique et d'information statistique.

Dans les 15 dernières années, le gouvernement et le parlement lui ont encore confié de nombreuses tâches supplémentaires :

- en 1995, le transfert d'une bonne partie des activités de l'Institut national des Statistiques; la BNB est ainsi la seule banque centrale chargée de l'établissement des comptes nationaux;
- en 1998, la reprise des activités et du personnel de l'Institut de Réescompte et de Garantie;
- en 2002, l'élargissement de la Centrale des crédits aux particuliers (dite désormais "positive").

Grâce à des efforts constants de productivité, la Banque remplit ses missions monétaires et non monétaires avec un personnel toujours moins nombreux sans cependant que la Banque procède à des licenciements.